

QUI SOMMES-NOUS ?

Quel champ d'action ?

Le GIP ACYMA agit contre la cybermalveillance au sens large, sous toutes ses formes et manifestations, quels que soient les supports (ordinateurs, réseaux sociaux, tablettes...) et le public (particuliers, entreprises, associations, administrations), tant qu'il y a une victime, et hors du périmètre d'intervention de l'ANSSI (opérateurs d'importance vitale, opérateurs de services essentiels).

Quelles sont les missions du GIP ?

Créé dans le but de lutter contre les actes de cybermalveillance, le GIP ACYMA mise sur une stratégie d'action articulée autour de trois axes clés :

1. ASSISTER LES VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE

grâce à la plateforme Cybermalveillance.gouv.fr, qui assure un service d'assistance en ligne aux victimes de cybermalveillance et une mise en relation avec des professionnels en cybersécurité référencés sur l'ensemble du territoire.

2. PRÉVENIR LES RISQUES ET SENSIBILISER SUR LA CYBERSÉCURITÉ

avec la réalisation de publications et de campagnes de sensibilisation et de prévention contre les cybermenaces, grâce à des contenus sous différents formats (vidéos, fiches, kit de sensibilisation, affiches, stickers, mémos...) et à travers l'accompagnement à la sécurisation des systèmes d'information des publics professionnels (entreprises, collectivités et associations) par des prestataires labellisés ExpertCyber.

3. OBSERVER ET ANTICIPER LE RISQUE NUMÉRIQUE

grâce à la remontée et l'analyse de données d'utilisation, qui permet d'accroître la connaissance de la menace numérique et ainsi adapter les actions d'assistance et de sensibilisation du dispositif Cybermalveillance.gouv.fr.

Quels publics ?

